



RÈGLEMENT DE L'ÉVÈNEMENT TRANS-NOMAD 2025

1. Description de l'épreuve

Trans-Nomad est un événement de VTT compétitif dans la discipline de l'enduro, composé de **4 étapes**. Il se déroulera du **1 au 5 octobre 2025** dans la Vallée de Benasque et le la Vallée de Arán.

Le format de la compétition comprend différents segments chronométrés reliés par plusieurs tronçons de liaison. La longueur moyenne par étape est de **50 km**, avec un dénivelé positif et négatif compris entre **1500 et 2000 mètres**, incluant 4 à 5 segments chronométrés chaque jour. L'événement, non affilié à une fédération, inclut une assurance accidents pour chaque coureur.

2. Organisateur

Trans-Nomad est un événement créé et produit par l'entreprise **TRANSNOMAD S.L.**, avec le numéro d'identification fiscale (CIF) **B94148897**, dont le siège social est situé à **Plaza Unidad Nacional, 7, 7B, 22001 Huesca**.

3. Format de la compétition

Le parcours est divisé en deux parties distinctes : les **Segments de Liaison (TE)** et les **Segments Chronométrés (TC)**. Le parcours se déroule principalement en montagne, sur des pistes et des sentiers, bien que les liaisons (TE) puissent également emprunter des routes pour assurer une liaison plus rapide et plus confortable.

Chaque jour, des transports de coureurs en fourgonnettes équipées de porte-vélos seront disponibles pour amener les coureurs au point de départ du segment de liaison. Ces transports auront lieu en début de journée et après midi, afin d'éviter les tronçons de route ouverts à la circulation.

Chaque jour, au moins un point de ravitaillement intermédiaire sera assuré par le personnel de l'organisation, proposant à la fois de la nourriture et des boissons. À proximité, un atelier mécanique sera disponible pour réparer d'éventuelles pannes, ajustements ou problèmes survenus pendant le parcours (les pièces de rechange ne sont pas incluses).

Il n'y aura pas d'ordre de départ prédéfini. Chaque coureur pourra choisir l'ordre de sortie dans chaque segment, en respectant un intervalle de **30 secondes** par rapport au coureur précédent.

En cas de dépassement d'un participant pendant un segment chronométré, les règles de base de la course devront être respectées, et les deux coureurs devront faciliter un dépassement correct et sans danger.



En ce qui concerne les horaires de la course, en fonction de la journée, tous les participants partiront individuellement du paddock, ou en cas de transfert en bus, tous partiront ensemble. Si la logistique de l'étape le nécessite, le départ pourra être divisé en plusieurs groupes.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs TC pour des raisons de sécurité ou de modifier les temps de manière motivée.

La classification de chaque pilote est établie en additionnant les temps réalisés dans les segments chronométrés, plus les éventuelles pénalités. Le participant est tenu d'informer l'organisation de son abandon.

4. Parcours

Les parcours de Trans-Nomad se réalisent sur des voies publiques. Les tronçons de liaison se réalisent sur des pistes et des sentiers de haute montagne, et les tronçons chronométrés sur des sentiers de montagne, où prédomine le dénivelé négatif, bien que certaines parties du tracé nécessiteront de pédaler en montée. Aucun parcours hors-piste ne sera autorisé, et il est interdit de quitter le tracé du chemin ou de prendre des raccourcis.

Les liaisons entre les tronçons chronométrés seront correctement balisées, certains passent par des zones de montagne, des pistes ou même des routes, il est donc obligatoire de respecter les règles de circulation

5. Signalisation

Les circuits seront signalés au départ et à l'arrivée, et il peut également y avoir des zones délimitées par des rubans de balisage, des panneaux d'avertissement, de prudence et de direction.

À chaque départ et à chaque arrivée des segments, du personnel de l'organisation sera présent. Des membres de la sécurité de l'organisation seront également présents, renforçant les sections ou les points présentant un certain risque ou danger.

Le parcours sera correctement signalé (liaisons et segments chronométrés). Il sera obligatoire que, dans certaines sections de liaison, tous les participants soient guidés par les membres de la sécurité de l'événement (bikepatrols) et qu'ils portent également un dispositif GPS avec les traces de l'épreuve chargées.

La signalisation des liaisons se fera au moyen de panneaux en polycarbonate de 40 x 40 cm portant des indications de direction et le logo de l'événement. Les segments chronométrés seront délimités dans certaines sections par du ruban plastique.

Tous les matériaux de signalisation seront récupérés à la fin de l'épreuve, en respectant totalement l'environnement



6. Inscriptions et paiement

Tous ceux qui souhaitent participer à cet événement doivent formaliser leur inscription via le formulaire disponible sur la page officielle du site web : www.trans-nomad.com.

La réservation de la place à Trans-Nomad sera confirmée par le paiement intégral du prix du voyage par carte de crédit via la passerelle de paiement disponible sur la page d'inscription après avoir rempli le formulaire.

Étant donné que le nombre de places est limité (90), les places seront attribuées dans l'ordre strict d'inscription et de confirmation de paiement. Une fois toutes les places attribuées, la passerelle de paiement sera fermée et une liste d'attente sera ouverte pour les éventuels désistements.

Les frais d'inscription à l'événement sont de 1450 € (taxes incluses). Le prix comprend tout ce qui est spécifié dans la section "Inscriptions" ("Que comprend l'inscription ?") et n'inclut pas ce qui est spécifié dans la section "Que n'inclut pas l'inscription ?".

7. Participant Commitments

Tous les inscrits prennent les engagements suivants pour pouvoir participer à l'événement :

- Être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve, et être parfaitement préparé pour y participer.
- Acquérir, avant l'événement, une réelle capacité d'autonomie en montagne permettant de gérer les problèmes inhérents à ce type d'épreuve, notamment :
- Savoir affronter des conditions climatiques qui peuvent être très difficiles en raison de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige).
- Gérer la fatigue, l'épuisement, les problèmes physiques ou mentaux liés à un effort intense.
- Être pleinement conscient que, pour une activité similaire en montagne, la sécurité dépend avant tout de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes, qu'ils soient prévisibles ou non.
- Assumer les risques inhérents à une activité de VTT en montagne, tels que les chutes, les blessures, les changements extrêmes de météo.
- Autoriser les services médicaux de l'épreuve à prodiguer tout soin nécessaire et s'engager à abandonner l'épreuve si cela est requis par ces services ou par un membre de l'organisation.
- Céder les droits d'image, permettant à l'organisation de publier ou de céder à des tiers des photographies ou des vidéos, sans limitation de temps ni de lieu, à des fins promotionnelles ou de diffusion de l'événement.
- Être conscient de l'importance de respecter les lieux, les personnes et le règlement de l'événement.



- Faire preuve de respect et de solidarité envers les autres participants, en privilégiant le bien-être de chacun en cas de problème grave où une aide peut être apportée.
- Promouvoir le “fair-play” tout au long de la compétition.
- Accepter ce règlement et les conditions générales de vente

8. Catégories

La participation à Trans-Nomad est ouverte aux personnes de 18 ans et plus (au moment du début de l'événement). Les participants peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- Hommes : Catégorie pour les coureurs masculins.
- Femmes : Catégorie pour les coureurs féminins.
- Vélos électriques (E-bike) : Pour les coureurs masculins et féminins utilisant des vélos électriques.

Des sous-catégories sont incluses pour chaque catégorie : Élite, Master-30, Master-40 et Master-50.

9. Classement

Le temps total pour chaque segment, y compris les pénalités, déterminera le classement pour chaque étape et chaque catégorie. En cas d'égalité, les positions dans chaque segment seront prises en compte. Si l'égalité persiste, la décision sera basée sur le meilleur temps dans le dernier segment de la compétition. La classification générale sera basée sur les temps cumulés des 5 étapes.

Si un coureur ne peut pas terminer l'une des étapes ou saute un segment spécial dans une étape, il peut continuer à participer à la course. Cependant, il apparaîtra dans le classement quotidien derrière tous les coureurs ayant complété tous les segments.

10. Récompenses

Il n'y a pas de prix en espèces pour aucune des catégories. L'organisation remettra des trophées aux 3 premiers coureurs élités de chaque catégorie (hommes et femmes).

11. Équipement Obligatoire

Les participants doivent se présenter à l'événement avec un vélo répondant aux critères suivants :

- VTT Tout-Suspendu All-Mountain/Enduro : 140-180 mm de débattement à l'avant et à l'arrière.



- Vélos Électriques (E-bikes) : Double suspension avec les mêmes caractéristiques (140-180 mm).
- Vélos Rigides (Hardtail) : Géométrie All-Mountain/Enduro.
- De plus, l'équipement suivant est obligatoire :
- Dispositif GPS avec les traces de la course chargées.
- Casque (semi-intégral ou intégral) et équipement de protection (protections pour les genoux obligatoires, coudières et protège-menton recommandés).
- Gants.
- Sac à dos avec une poche d'hydratation d'une capacité d'au moins 2 litres.
- Lunettes de soleil.
- 2 barres énergétiques et 1 gel énergétique.
- Sifflet.
- Lampe frontale.
- Allume-feu.
- Couverture thermique d'urgence.
- Veste coupe-vent et imperméable.
- T-shirt thermique à manches longues.
- Pièces de rechange pour vélo : 2 chambres à air (correspondant à la taille de la roue), pompe et patte de dérailleur spécifique au modèle de vélo.
- Outil multifonction.
- 2 puces de chronométrage SPORTident (fournies par l'organisation).
- Dossard (fourni par l'organisation).
- Recommandé (non obligatoire) : Petit kit de premiers soins.

Les coureurs peuvent être pénalisés de 1 à 5 minutes, en fonction de la gravité de l'infraction, s'ils sont inspectés pendant la course et ne portent pas l'équipement obligatoire.

12. Chronométrage

Le système utilisé sera le système **SPORTident**, reconnu internationalement. La veille du début de l'épreuve, tous les participants devront récupérer leur dossard et leurs puces de chronométrage au bureau de course. Chaque coureur portera deux puces qu'il devra activer chaque jour au bureau de course avant de prendre le départ. Ce système permet aux coureurs de choisir librement leur heure de départ pour chaque segment, en suivant les instructions des bikepatrols positionnés à la fois au départ et à l'arrivée, tout en respectant un intervalle de **30 secondes** entre chaque coureur.



13. Sanctions

- Ne pas porter l'équipement obligatoire : pénalité de 1 à 5 minutes en fonction du matériel.
- Ne pas suivre les consignes de sécurité des bikepatrols, que ce soit dans les liaisons ou les segments chronométrés. Sanction possible de 1 à 5 minutes, voire disqualification en cas de manquement grave ou de manque de respect envers le personnel.
- Prendre des raccourcis ou ne pas suivre le tracé indiqué, tant dans les segments chronométrés que dans les liaisons, pour raccourcir le parcours. Sanction possible de 1 à 5 minutes selon le segment.
- Provoquer un incident sportif (agression ou insulte) envers un concurrent, un membre de l'organisation ou un spectateur : pénalité de temps ou disqualification en fonction de la gravité.
- Jeter des déchets en dehors des zones de ravitaillement établies par l'organisation. Sanction possible de 1 à 5 minutes ou disqualification selon la gravité.
- Retirer ou modifier les balises de parcours posées par l'organisation. Sanction possible de 1 à 5 minutes ou disqualification selon la gravité.
- Refuser un contrôle de l'équipement obligatoire : disqualification.
- Ne pas porter secours à un autre participant dans le besoin : disqualification.
- Les sanctions seront déterminées par un comité composé du directeur de course, du responsable de la sécurité routière et du chef des bikepatrols.

14. Medidas medioambientales

Le VTT est une activité compétitive et de loisirs qui se déroule en montagne, en contact direct avec la nature. Il incombe à tous les participants et membres de l'organisation de réduire au maximum l'impact de ce sport sur l'environnement. Les quatre étapes de Trans-Nomad se déroulent dans des zones de grande valeur écologique, classées et protégées en raison de leur importance et de leur intérêt environnemental élevé. Par conséquent, compte tenu de la grande valeur écologique des lieux où se déroulent les parcours, tant les participants que les membres de l'organisation doivent s'efforcer de préserver l'environnement en adoptant des comportements respectueux, notamment :

- Inclure dans le briefing quotidien une explication des espaces naturels traversés, des espèces sensibles qui y vivent et des bonnes pratiques environnementales à suivre.
- Dans les zones de grande valeur écologique, l'organisation pourra obliger les participants à marcher en silence au lieu de pédaler.
- Éviter de générer des déchets, et les déposer dans les endroits prévus à cet effet.



- Respecter la faune et la flore sauvages : éviter de crier, ne pas arracher de fleurs.
- Respecter le bétail dans les zones de montagne et céder le passage en cas d’envahissement du chemin.
- Ne pas sortir du parcours naturellement délimité ni emprunter de sentiers hors-piste.
- Respecter les sections à pied marquées par l’organisation et expliquées lors du briefing.
- Ne pas envahir les propriétés privées.
- Veiller à ne pas déverser d’huile ou laisser des pièces de rechange de composants de vélo.
- Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions et des pénalités, y compris la disqualification en cas de violation grave.

Pour toute clarification ou question concernant le présent règlement, vous pouvez adresser votre demande à l’adresse e-mail suivante : info@trans-nomad.com.